LILLE

Pour la natalité

RÉUNION DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE

Cette Commission a tenu, le mercredi 7 juillet, à la Préfecture, sa deuxième séance plénière, sous la présidence de M. Demolon, conseiller général, vice-président.

Après avoir entendu la lecture des rapports présentés par M. le docteur Hamel, au nom de la 2e sous-commission chargée de l'étude des questions relatives à l'accroissement de la natalité, et par M. le docteur Bué et Madame Eugène Mathon-Motte, au nom de la 3e sous-commission constituée pour le développement de la puériculture, la commission a procédé à l'examen de la méthode d'application du décret du 30 avril 1920 concernant les primes à la natalité.

La commission a émis le vœu que le Conseil général du Nord décide, au cours de sa prochaine session d'août, la création d'un service de primes à la natalité à partir du 4e enfant inscrit sur le livret de famille. Cette prime de mille francs serait prise en charge par la commune, le département et l'État : 300 francs par la commune, 300 francs par le département, le surplus, soit 400 fr., devant être nécessairement versé par l'État ; elle serait payée entre les mains du chef de famille par fraction trimestrielle de 250 francs.

Examinant ensuite, sur la proposition de son président, l'importante question du logement, la commission demande que des mesures énergiques soient prises pour remédier à l'état de malpropreté de certains logements et que soit sévèrement interdite toute propagande contraire à l'accroissement de la population.

AU PARQUET

LES EVADES DE LOOS

Deux des quatre détenus qui s'étaient évadés dernièrement de la prison de Loos ont été, on le sait, rattrapés. Ce sont les nommés Pelletier et Ferny.

Ces deux individus, transférés de Paris à Lille, sont arrivés hier au Parquet, où M. Sobert, juge d'instruction, les a interrogés.

Pelletier a fait au magistrat le récit de son évasion ; nous avons dit comment s'opéra celle-ci. Quant à Ferny, il a refusé de répondre hors de la présence d'un avocat.

Les deux malfaiteurs ont été écroués à la Maison d'arrêt.

INTELLIGENCE AVEC L'ENNEMI

M. Glorian a interrogé hier Ernestine Bouvard, de Pavillon-sous-Bois ; Laure Cocheteux, de Roubaix, et François Parent, inculpés d'intelligences avec l'ennemi. Le fils Cocheteux ayant été arrêté par les Boches pour port de fausse carte d'identité, Laure Cocheteux aurait dénoncé celui qui avait fourni cette carte à son fils et qui n'est autre que François Parent. Arrêté, celui-ci à son tour aurait dénoncé un nommé Jeunisse. Il en accuse d'ailleurs un nommé Delrue, qui est mort.

Ernestine Bouchart est inculpé du même délit. Cette affaire n'a d'ailleurs aucun caractère de gravité.

LE PRIX DE LA BIÈRE

UNE LETTRE DES BRASSEURS

A Monsieur le Président du Syndicat des Cabaretiers de Lille,

Suite à notre entretien du 30 juin, nous vous confirmons la décision prise par les membres du Syndicat de Lille et de la région, relativement à la densité des bières vendues.

Le prix de 65 francs l'hectolitre (tarif syndical) s'applique à la bière à 3 D. H. originelle, avec une tolérance de 10 0/0

Pour contrôler efficacement cette mesure, nous avons nous-mêmes sollicité et obtenu du service officiel de la répression des fraudes, la nomination d'un agent spécial chargé exclusivement de la surveillance des bières et des produits employés en brasseries.

Nous serions heureux de nous rencontrer avec les représentants de votre syndicat, pour déterminer avec eux la meilleure méthode à employer pour ce contrôle.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, etc.

Pour le Syndicat des Brasseurs de Lille :
Le Secrétaire, Eug. COCHETEUX.

CHEZ LES CABARETIERS ET DEBITANTS DE BOISSONS

Voici le tarif minimum adopté par l'assemblée générale des débitants de boissons dans sa séance du 6 juillet, tenue à l'Hôtel Delcourt, pour entrer en application le 8 juillet :

Bière : La chope, dit Bruxelloise, 0.30 ; grande chope, 0.40 ; le litre à emporter, 1 fr. — Genièvre ordinaire, 0.60 ; supérieur, 0.75. — Eau-de-vie, dite fine et rhums fantaisie, 0.50 le petit verre, 1 fr. le grand verre. — Liqueurs de marques, 0.75, 1.50. — Apéritifs secs, 0.60, 1.25 ; à l'eau, 1.50. — Sirops, 0.75. — Vin rouge, 0.30 le verre, 0.80 la mousseline ; blanc, 0.35, 0.70. — Café nature, 0.30.

Les adhérents au syndicat recevront le présent tarif par la poste.

Pour le 14 Juillet

LES CAFÉS RESTERONT OUVERTS TOUTE LA NUIT

Le Préfet du Nord communique à Messieurs les Maires de l'arrondissement de Lille, à Messieurs les Commissaires centraux et de police de l'arrondissement de Lille, à Monsieur le commandant de gendarmerie à Lille :

« J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'occasion de la Fête Nationale, j'autorise les Cafés, Débits de boissons, Restaurants, Bals publics et bals organisés par les Comités de quartiers, à rester ouverts, le 13 et le 15 juillet, jusqu'à 2 heures du matin ; le 14, toute la nuit ».

ON PROTESTE

CONTRE LA VIE CHERE ET LES NOUVEAUX IMPOTS

Hier, a eu lieu, à Fives-Saint-Maurice, une réunion préparatoire en vue de créer les bases d'un groupement de consommateurs pour protester contre la vie chère, et les nouveaux impôts qui frappent particulièrement les petits budgets de la classe ouvrière.

Une nouvelle réunion à laquelle seront invités à participer tous les consommateurs désireux d'adhérer au groupement, aura lieu prochainement.

Pour tous renseignements, et la correspondance, s'adresser à M. Elie Ampis, 3, rue de la Glacière, à Lille-Saint-Maurice.

L'inauguration du monument Hornez

On nous communique :

« Le Comité a l'honneur d'inviter les nombreux amis, souscripteurs du bon et regretté chansonnier, artiste-peintre, Emile Hornez, auteur du chant de Saint-Sauveur et tant d'autres œuvres, ainsi que les Sociétés artistiques, littéraires, musicales, les habitants du Quartier Saint-Sauveur et tous ceux qui ont encore le culte des célébrités locales, à assister à l'inauguration du monument qui sera érigé à sa mémoire, par sa famille, ses amis, le dimanche 11 juillet, à 10 heures, au cimetière de l'Est (section X-XI), sous le patronage de M. G. Dubar, commandeur de la Légion d'honneur, président d'honneur du Comité.

Réunion à 3 heures trois quarts, salle d'Attente, près l'ancienne entrée, rue du Ballon.

Y prendront la parole : MM. Edmond Deren, président du Comité ; André Jurénil, poète à Denain, au nom des amis ; A. Capon, président des Rosati ; Emile Legrand, président des Fils des Trouvères ; Gustave Het, poète lillois ; Delepoulle, président des Amis de Lille.

Statuaire : M. Haeuw ; architecte : M. Gonçé.

N.-B. — En raison du moment, il ne sera pas envoyé d'invitation, le présent avis en tiendra lieu. Remerciements anticipés. »

Pour le Comité :
J. DEREN, E. LEGRAND, J. MERCIER.

SINGULIÈRE AGRESSION

Accompagné de sa fiancée, M. Joseph Tuns, demeurant 204, rue des Postes, passait mardi, vers 21 heures 30, rue de Julières, lorsqu'un individu s'avança vers lui, le provoqua, et, sortant de sa poche un revolver, tira un coup de feu.

Heureusement, personne ne fut atteint par le projectile, et la chose n'alla pas plus loin.

M. Tuns ayant déposé une plainte contre cet énergumène, la police a ouvert une enquête.

Interrogée par le commissaire de police du 6e arrondissement, la fiancée du plaignant a déclaré formellement ne pas connaître l'agresseur de ce dernier.

Cet individu est recherché.

Au Conservatoire

LE CONCOURS DE CHANT

Salle très élégante, hier, au Conservatoire de Lille, beaucoup de monde; décidément, il n'y a rien de tel que le chant pour faire salle comble.

Les grâces de ces demoiselles auront un auditoire de choix pour les apprécier, car dans la salle, nous remarquons beaucoup d'anciennes lauréates, venus pour juger celles qui leur succèdent devant le terrible jury qu'on n'aborde qu'en tremblant.

M. Ratez, directeur du Conservatoire, préside; il a à ses côtés, MM. Bédart, Cavro, Couvreur, Dufour, Duvillier, Fanyau et E. Menu.

Tout naturellement, je suis enclin à l'indulgence, pourtant, je dois le dire, ce que j'ai entendu hier m'incite fortement à une certaine sévérité. Dans l'ensemble, ce ne fut pas brillant, disons-le tout net, et, sauf M. F. Arnault, et Mlles Yvonne Roger et Chatelain, les concurrents et concurrentes ne firent guère preuves de qualités vocales.

M. E. VYT a un de ces organes hybrides, mi-ténor, mi-baryton, qui n'ont guère d'avenir. Selon nous, ce jeune homme ferait bien de renoncer à la carrière lyrique qui ne peut que lui apporter d'amères déceptions.

M. COSTIAU est une basse qui a du grave, mais sa voix est bien voilée dans le reste du registre. M. Costiau chante comme un écolier et croit utile de prononcer « vingince » et « clémince ». De plus, il a des chats..., mais n'insistons pas, car « la haine des chat. est un caractère de médiocrité », a dit Théophile Gauthier. M. Gostiau a obtenu un second accessit.

M. France ARNAULT possède une très jolie voix de ténor, égale, bien timbrée, il chante avec beaucoup d'expression et de charme. A la bonne heure, voilà un chanteur qui fait honneur à notre Conservatoire. Un second prix sera son lot. Félicitations.

Mais le concours des dames commence. Toute blanche et joliette, Mlle E. BONNOT, qui se pare du prestige de ses seize printemps, — c'est beau la jeunesse, — nous chante, très intimidée, la Pastorale de Haydn (morceau imposé), et le Fabliau de Suzanne, de Paladhile. La voix est petite, mais jolie, elle n'est pas encore sortie...; il faudra voir plus tard, avec les années et de l'étude, ce sera peut-être très bien. En attendant, Mlle Bonnot se voit attribuer un second accessit.

Je passe rapidement sur l'audition de Mlle Marie SABU, qui ne nous apporte que désillusion, — pauvre de nous, ce fut pénible, — et j'en arrive à Mlle B. LESCOSSOIS, qui obtint elle aussi un second accessit, qui a quelques qualités et de fort nombreux défauts. La voix est étoffée, mais manque d'homogénéité. De plus, cette enfant, indocile au rythme, bouscula la mesure avec un sans-gêne qui dut faire, j'en suis sûr, le désespoir de l'accompagnateur. Avec du travail, peut arriver.

Mlle S. CHATELAIN, 23 ans, possède une jolie voix de soprano, très jolie même, bien timbrée, dans tout le registre. Elle chanta avec expression et charme émouvant « Le Freyschutz » ce pur chef-d'œuvre. Le jury ne lui accorda qu'un second accessit. Ce fut un tort. Mlle Chatelain méritait mieux et le public ne manqua pas de manifester son étonnement à la lecture de ce verdict.

Mlle DE TRANQUALYE, 25 ans, a obtenu un premier accessit. Le mérita-t-elle ?... Hum!... Soyons indulgents et relatons que si elle a une forte voix, son organe est bien inégal. Le grave fait défaut complètement, on le vit bien dans « Aïda ».

J'aime mieux ne pas vous parler de Mlle M. HENNION, qui nous fit bien du mal en sabotant magistralement cette chose divine « Viens, cher amant »..., des « Noces de Figaro ».

Non plus, et encore moins, vous parlerais-je de Mlle Edwige BERGHE!... Ah! cette voix de pensionnaire de couvent, propre à chanter des cantiques!... Passons, si vous le voulez bien. Mais que diable cette jeune fille fait-elle au Conservatoire ?...

Pour terminer, une très heureuse surprise nous était réservée : celle d'entendre une belle et grande voix de théâtre, Mlle Yvonne ROGER est une mortelle chérie des dieux. Elle est étonnamment douée, sous tous rapports. Sa voix de mezzo-soprano a beaucoup d'ampleur, possède un grave magnifique et légitime toutes les espérances. Ce fut avec une belle émotion qu'elle nous chanta le grand air de la Sapho, de Gounod, « O ma lyre immortelle ». Le public applaudit longuement, et ce fut justice. Mlle Yvonne Roger se vit décerner un second prix à l'unanimité. Que cette jeune fille travaille et un bel avenir s'ouvre devant elle.

En clôturant cette chronique, je juge utile de poser la question suivante : Pourquoi admettre au Conservatoire des éléments qui, manifestement, ne peuvent arriver à aucun résultat ?... C'est fourvoyer des jeunes gens et des jeunes filles dans une carrière où ils ne peuvent trouver que déception, c'est ensuite faire perdre du temps aux professeurs et les empêcher de porter toute leur attention sur les élèves d'avenir.

Une plus grande sévérité s'impose, selon nous pour les admissions dans notre école de chant.

V. B.

FEDERATION DES ANCIENS COMBATTANTS DU NORD

Toutes les sociétés d'anciens combattants du département du Nord sont invitées à envoyer des délégués à l'assemblée générale de la Fédération des Anciens Combattants qui se tiendra à Lille le 11 juillet 1920, à 10 h. 1/2, Hôtel des Canonniers, rue des Canonniers.

LES CHEVAUX DU MESSAGER

M. Clermont, 46 ans, messager de Lille-Tournai, domicilié à Lannoy, se trouvait hier, vers 15 heures 50, rue Pierre Legrand, avec son camion. Il avait arrêté son attelage à hauteur de la rue de Lannoy, pour y faire la livraison d'un colis.

Or, pendant son absence, ses chevaux partirent seuls, et allèrent tamponner un car N, stationnant au point terminus.

Il n'en résulta heureusement que des dégâts matériels. Le tramway eut, en effet, sa tôle avant défoncée.

Les crèmes et entremets sucrés à la « Saccharine Usines du Rhône » sont excellents.

PETITES NOUVELLES

MERCANTILISME. — La marchande de légumes, veuve Thieffry, 53 ans, demeurant rue Balzac, 99 bis, a récolté un procès-verbal pour tromperie sur la quantité de la marchandise vendue. Avis à ceux qui seraient tentés de l'imiter.

POUR SON JARDIN. — La même sanction a été infligée à M. Maurice Delarroqua, 37 ans, préparateur de pharmacie, 46, rue de Condé. Ce monsieur a été surpris en train d'arracher des pieds de géranium au square Faidherbe.

CAMION CONTRE BALADEUSE. — Une jeune fille de seize ans, Mlle Simonne Lieber, marchande des quatre-saisons, demeurant 19, rue Fontaine, passait, vers dix heures du matin, rue de Julières. Sa baladeuse fut accrochée par un camion attelé de deux chevaux appartenant à M. J.-B. Cauche, domicilié à l'Arbrisseau. Il n'en résulta que des dégâts matériels pour la baladeuse, qui eut ses deux roues démolies.

AVIS ET COMMUNICATIONS

POUR ACQUERIR DU MATERIEL ABANDONNE. — Les industriels ou marchands de ferrailles, désireux d'acquérir du matériel abandonné sur le terrain provenant de la récupération militaire, peuvent obtenir tous renseignements à ce sujet, en s'adressant auprès de M. le capitaine Vernet, S. M. R. R., caserne Souham, à Lille. (Téléphone 105).

EXPOSITION DE LILLE. — Champ de Mars — Jeux populaires — Les sociétés du jeu de beigneux qui désirent prendre part aux prix offerts par l'administration de l'Exposition, peuvent s'adresser, dès maintenant, chez M. Damien Jules, 31, rue d'Ennetières, en y déposant la liste des adhérents.

Le jeu aura lieu dans l'enceinte de l'exposition, le dimanche 11 juillet, à partir de dix heures. (360 francs de prix).

FETE NATIONALE. — Revue des Ecoles. — Mesures d'ordre. — Le Maire de Lille vient de prendre l'arrêté suivant : « La circulation des chevaux, voitures, tramways, automobiles, vélocipèdes et autres véhicules, est interdite le mercredi 14 juillet 1920, à partir de 7 heures 30 du matin, boulevard de la Liberté (partie comprise entre la rue Nationale et le boulevard des Ecoles), places Richebé et de la République, pendant la revue des Ecoles, qui aura lieu place de la République ».

ETAT-CIVIL

Naissances. — Tellier Rose, rue de Jemmapes, 32 — Danel Pauline, rue Saint-Luc, 90. — Lefebvre Jeanne, rue de Fives, 93. — Azambre Odette, rue Pierre-Legrand, 25. — Boin Edouard, boulevard Vauban, 51. — Duriez Roger, rue Meurein, 21. — Chauvin Jean, rue du Bas-Jardin, 9. — Delplanque Emilie, rue de Rivoli, 106. — De Laere Julien, rue Mirabeau, 38. — Brehn Marie-Louise, rue du Bourdeau, 17. — Crépy Jeanne, boulevard de la Liberté, 29.

Décès. — De Vreene Désiré, 75 ans, ép. de Marie Buys, rue d'Arras, 60. — Tellier Rose, 10 heures, rue de Jemmapes, 32. — Rosseau Paule, 14 ans 1/2, rue Lottin, 14. — Despinoy Alphonse, 75 ans, veuf de Marie Roussel, rue d'Esquermes, 37. — Donce Eliane, 6 mois, rue Brûle-Maison, 23. — Demaline Jules, 66 ans 1/2, ép. de Zulma Chevry, rue du Faubourg des Postes, 49. — Beuvelet Léa, 19 ans, ép. de Victor Palin, boulevard Montebello, 196. — Steekeste Marie, 70 ans 1/2, veuve Adolphe Marchand, rue Solférino, 43. — Drousez Jules, 60 ans, cél., rue Saint-Sauveur, 99. — Picavez Rosalie, 54 ans, cél., rue des Celestines, 21. — Dubuisson Désiré, 81 ans, veuf de Nelly Herbé, rue des Stations, 93 bis.

AVIS MORTUAIRE

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur

Alphonse DUBUISSON

Président d'honneur de la Société régionale des Architectes du Nord de la France; Président d'honneur de la Fédération des Architectes du Nord de la France, Président d'honneur de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole des Beaux-Arts, Membre de la Commission des Bâtiments civils du Département du Nord, Professeur honoraire de l'Ecole des Beaux-Arts, Officier de l'Instruction Publique,

décédé à l'âge de 82 ans, sont priées d'assister aux funérailles qui auront lieu dans l'église de Saint-Pierre-Saint-Paul le **9 Juillet 1920**, à 9 heures 1/2, d'où le corps sera transféré au cimetière de l'Est, pour y être inhumé.

Assemblée à la maison mortuaire, 93 bis, rue des Stations, Lille.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Sous les roues de son tombereau

UN CHARRETIER A LA TETE BROYE

Hier matin, vers 10 heures, le sieur Liétard Emile, charretier, 54 ans, au service de M. Collin, entrepreneur de balayage à Lille, conduisait un tombereau d'ordures dans la rue Jacquart, à Hellemmes. Quand arriva le tramway de Leers à toute allure.

L'équipage suivant une colonne de sept véhicules ne put que se garer, mais le cheval étant très difficile commença à se cabrer.

Pour comble de déveine, la corde servant de guide vint à se casser, de sorte que l'équipage fut privé de toute direction.

Le choc inévitable se produisit et le tombereau alla verser dans le fil d'eau. En voulant se relever, le cheval fit alors un tel écart de côté que le conducteur alla rouler dans le fossé la tête entre la roue et la bordure du pavé. On le releva la tête affreusement mutilé. Le docteur Boucher, de Fives, mandé d'urgence, releva de multiples plaies à la face, dans la région temporale gauche, ainsi qu'un renfoncement de la boite crânienne.

L'infortuné fut conduit à l'hôpital St-Sauveur, dans un état désespéré.

UNE KLEPTOMANE ENDURCIE

Il y a une dizaine de jours, la nommée Delrue Marie, 24 ans, dérobait dans une maison sise façade de l'Esplanade où elle était en service, une somme de 3000 francs et des bijoux qu'elle cacha, son méfait accompli, dans les water-closets publics de la Grand'Place. Ce vol lui valut une condamnation de 3 mois de prison avec sursis, que lui infligea le tribunal correctionnel de Lille.

Dès qu'elle fut libérée, le ciel de Lille lui paraissant inclément, elle alla habiter un garni à Hellemmes.

Hier après-midi, comme elle s'était rendue en visite chez Mme Patlyn Marie, rue de Lille à La Madeleine, elle s'aperçut que la porte du coffre-fort était entrouvert.

Profitant de ce qu'elle était seule, elle déroba une somme de 1420 francs en billets qui s'y trouvait, et partit immédiatement. A son retour, Mme Patteyn ayant constaté le vol dont elle était victime, se mit aussitôt à sa recherche, tandis que son mari allait prévenir le commissaire de police d'Hellemmes.

Etant au courant des habitudes de l'indélicate jeune fille, Mme Patlyn ne tarda pas à la rejoindre sur la place de Lille, où elle était en compagnie d'une amie. Après une courte discussion, la fille Delrue finit par avouer qu'elle avait dérobé une somme de 1000 francs qu'elle restitua incontinent, ce après que, elle rentra chez elle à Hellemmes, après avoir toutefois acheté pour 300 francs de lingerie avec la somme qui lui restait. A peine était-elle arrivée à son domicile que le commissaire de police de la Ville, M. Colsard se présentait accompagné de M. Patlyn.

Ayant remarqué deux petits paquets suspects dans la poche de son tablier, le magistrat lui enjoignit d'en montrer le contenu. Après s'être d'abord refusée à obtempérer aux ordres donnés elle finit par les restituer. Ils contenaient l'un des bijoux, l'autre une chaîne en or avec pendule, qu'elle avoua avoir dérobés.

La perquisition à laquelle se livre le commissaire amena en outre, la découverte de la lingerie neuve qu'elle n'avait même pas eu le temps de déployer.

L'endurcie kleptomane a été écrouée immédiatement et déférée au Parquet de Lille. Elle a passé des aveux complets.

Pour une incorrigible, c'en est une !

Compagnie des Mines de Vicoigne, Nœux et Drocourt

Rappelons que c'est le 15 juillet prochain que sera close la souscription réservée aux anciens actionnaires de cette Société, de 20.000 actions nouvelles au taux de 1.500 francs.

Tous renseignements utiles sont donnés aux actionnaires soit à la Banque L. DUPONT et Cie, 10, rue Volney, à Paris, soit chez les Banquiers de la Compagnie. 1691.

SECLIN

En jouant, des enfants se blessent grièvement

Un accident qui peut avoir des suites graves, s'est produit hier vers 15 heures et demie près de la gare de Seclin.

Trois enfants, les nommés Wattrelot Jules, 7 ans; Wattrelot Paul, 13 ans, et Maillard Boniface, 12 ans, demeurant rue de Burgault, cour Bouche, s'amusaient à faire rouler des tubes en ciment qui se trouvaient au bas des talus de la gare.

A un moment donné, l'un des tubes en tombant se brisa et un éclat vint frapper le jeune Wattrelot Jules à la tête, lui fracturant le crâne; d'autre part, une partie du tube tomba sur la jambe de Wattrelot Paul, lui faisant de sérieuses blessures.

Les deux petits victimes ont été transportées à l'Hospice, où des soins leur furent prodigués. L'état du petit Jules inspire de vives inquiétudes.

POUR LA MAISON D'ARRET. — En vertu d'un mandat d'arrêt du 17 avril 1920, émanant du Parquet d'Hazebrouck, la gendarmerie a mis en état d'arrestation le nommé Albert Gravelin, dit Lambic, 60 ans, qui demeurait rue Jean Jaurès.

Cet individu, inculpé d'escroquerie, a été transféré au Parquet de Lille, puis écroué.

Voilà la Vague de Baisse arrivée

MM. FRETEUR Frères, Brasseurs à Lomme, informent leur nombreuse clientèle qu'ils peuvent livrer leur bière si réputée, en PETITS FUTS JAUGES DE 40 A 50 LITRES, au prix de 0 fr. 65 LE LITRE.

Théâtres Cinémas & Concerts

NOTÉ A LILLE

Vendredi 9 juillet, au Palais d'Eté, superbe audition musicale, avec M. Noté, de l'Opéra, notre grand baryton si sympathique aux Lillois.

M. Noté sera accompagné d'une élite de grands musiciens belges qui apportent leur concours à l'Œuvre des relations Franco-Belges.

PRINTANIA
Matinée à 3 h. - Soirée à 8 h.

Omnia Pathé
RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS
Tous les soirs, représentation à 8 h.— Tous les jours (sauf le vendredi), matinée à 3 h.

Palais d'Été
CONCERTS — ATTRACTIONS
SOIRÉE : 8 H. 30
Jeudi et Dimanche, Matinée à 3 h. 1/2
Vendredi 9 Juillet, Noté, de l'Opéra

La Vie Ouvrière

Pour la Banque du Travail collectif

Après la grande lutte économique de mai dernier, qui s'est terminée par la victoire du capitalisme, il était du devoir de tout militant de rechercher, et non de se les dissimuler, les différentes causes qui ont contribué à l'échec de la classe ouvrière.

C'est ce que, pour ma part, j'ai voulu faire, et le résultat de mes recherches m'amena à conclure que ce ne furent ni les forces gouvernementales mises au service du Capital, ni la coalition réactionnaire et bourgeoise de l'Union Civique, ni même, il faut le dire, le mauvais déclanchement du mouvement dans lequel la C. G. T. fut entraînée, qui sont causes de cet échec. Non, la véritable cause, à mon point de vue, c'est d'avoir voulu méconnaître, nous militants, que l'action du prolétariat ne pouvait s'affirmer entièrement dans une lutte de cette envergure, qu'à la condition de lui garantir, au préalable, les moyens matériels de pouvoir soutenir cette lutte.

Si quelques syndicats avaient une situation financière qui leur permettait d'assurer pendant quelques jours le pain nécessaire aux foyers familiaux, il n'en était pas de même pour la grosse majorité des organisations, dont les membres ne disposaient même plus, pour aider à leur résistance du crédit qui leur était ouvert avant la guerre, dont je ne regrette d'ailleurs pas la disparition, et souhaite au contraire qu'elle demeure.

L'espoir de vaincre dans une lutte aussi importante, avait résidé jusqu'à ce jour dans cette formule : que les minorités agissantes auraient entraîné les masses.

Nous devons reconnaître aujourd'hui qu'elles n'y ont pas suffi, et peut-être m'est-il permis de dire qu'une victoire obtenue dans de telles conditions n'aurait été qu'éphémère, car un mouvement de réaction aurait les mêmes chances pour nos adversaires.

L'on ne peut nier que, quoique imparfaite, l'éducation du prolétariat français existe dans une notable proportion, mais que seule une méthode de réalisation pratique sera capable de l'entraîner tout entier vers ses aspirations.

Si la nationalisation des services publics, si l'exploitation des richesses nationales au profit de la collectivité fut une campagne excellente, il nous a bien fallu constater qu'elle n'avait pas obtenu, de la part des travailleurs, toute l'attention qu'elle méritait, même chez ceux les plus intéressés, desquels dépendait le succès. C'est alors qu'ayant passé en revue les moyens d'action susceptibles d'intéresser la classe ouvrière organisée, et dans les rangs de laquelle la répercussion de cet échec se faisait déjà sentir, je concevais dans mon esprit que le seul moyen capable d'exercer une action positive se trouvait dans la coopération centralisée au profit de la collectivité.

Cette prétention, qui eût paru ridicule aux temps où la C. G. T. ne comptait que peu d'adhérents, offre plus de garantie aujourd'hui, car c'est de plusieurs millions de travailleurs que la C. G. T. est en droit d'espérer le concours, pour obtenir la transformation économique du pays par l'établissement progressif d'une vaste organisation coopérative de production.

E. DELARUE,
Secrétaire de l'Union des Syndicats de Douai.

(A suivre).

SYNDICATS

Dans l'Imprimerie

FIN DE LA GREVE DE LA CARTONNERIE DE LA LYS

Ainsi qu'il était permis de l'espérer, le conflit de la Cartonnerie de la Lys est terminé.

A la suite des conversations qui ont eu lieu avec les patrons, un accord est intervenu et les ouvriers ont décidé la reprise du travail.

Dans la réunion d'hier soir, les délégués du syndicat, après un historique de toute la grève, ont de nouveau fait appel en faveur de l'idée syndicale, et il est certain que les camarades restés jusqu'ici en dehors de leur organisation viendront grossir les rangs de la belle famille syndicale qu'est la Fédération du Livre.

LITHOS-PAPETIERS. — Réunion du Comité syndical jeudi 8 courant, à 18 heures 30, à la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis.

Ordre du jour : Grève de la Cartonnerie de la Lys — Décision importante à prendre.

Dans le Bâtiment

AUX SECRETAIRES DES SYNDICATS OUVRIERS DU BATIMENT DE LA PREMIERE REGION

Le Comité National Fédéral du Bâtiment, devant se réunir les 25 et 26 juillet prochain, les secrétaires des syndicats ouvriers de la première région, sont invités à adresser, dans le plus bref délai possible, tous les renseignements qu'ils jugeront utiles et pouvant intéresser la Fédération, sur la situation des ouvriers et de l'organisation, dans leur localité, où la région qu'elle groupe, au camarade Rose, délégué régional à Amiens, Bourse du Travail.

ROSE, délégué de la 1re région.

Aux ouvriers du Bâtiment. — La commission exécutive du Bâtiment, d'accord avec le Bureau, a décidé de fixer la date de l'assemblée générale au dimanche 18 juillet.

Tous se feront un devoir d'assister à cette assemblée, vu l'ordre du jour très sérieux qui sera discuté. Des affiches vont être apposées relatant cet ordre du jour et indiquant le local et l'heure où la réunion se fera.

Il sera rendu compte de la situation financière et des travaux effectués pour l'application du nouveau barème de salaire et du contrat de travail.

Pour le Bureau du Bâtiment,
VAILLANT E.

Dans le Textile

CONFERENCE SYNDICALE

Jeudi 8 juillet, à 6 heures et demie du soir, conférence publique pour tout le personnel du tissage Maquet, rue du Tissage, estaminet Dessein.

Ordre du jour : Situation économique. Orateurs : BAUCHE, secrétaire du Syndicat et HUYGHE, secrétaire de la Fédération.

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

UNION DES TRAVAILLEURS DU BATIMENT

Syndicat des menuisiers. — Jeudi, 8 juillet, à 6 heures 30, salle de la Bourse du Travail, réunion pour tous les charpentiers menuisiers syndiqués et non syndiqués. Ordre du jour très important : réponse patronale, mesures à prendre.

METALLURGIE

— Réunion des ouvriers de la maison Peugeot, jeudi 8 juillet 1920, à 6 heures du soir, estaminet du Petit Marin, rue de Flers.

Ordre du jour : Impôt sur les salaires, prime de vie chère. Le secrétaire, Th. DEVERNAY.

SYNDICAT DES TAILLEURS. — Jeudi 8 courant, à sept heures, réunion extraordinaire à la « Ville de Bruxelles », salle du premier étage, de la Commission administrative.

Ordre du jour : Questions particulières à une maison. — Urgence.

Le Secrétaire : M. PORREYE.

EMPLOYES

Commission administrative. — Les membres de la commission administrative sont invités à assister à la réunion qui se tiendra au siège du syndicat, 28, rue de Fives, jeudi, à 7 heures du soir. Présence indispensable.

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Section d'Haubourdin. — Réunion jeudi 8 juillet, à sept heures du soir, chez Bauche, rue Clarisse, 50. — Ordre du jour très important.

CUIRS ET PEAUX

Tous les membres des commissions sont convoqués en assemblée qui aura lieu le jeudi 8 juillet, à 6 h. 3/4, au siège, rue du Molinel, 19, à Lille.

VENDREDI

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Vendredi 9, à 6 heures, assemblée des membres du Bureau du Bâtiment au siège, rue de la Clef.

SAMEDI

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Commission exécutive du Bâtiment. — Samedi 10 juillet, à 6 h. 30, assemblée pour tous les secrétaires et trésoriers des corporations du Bâtiment au siège rue de la Clef, 32. Ordre du jour très important; présence indispensable pour tous.

Cette convocation n'a pas trait aux secrétaires des sections en dehors de Lille.

DIMANCHE

SYNDICAT DES TRANSPORTS

Dimanche 11 juillet 1920, à 4 heures du soir, à l'Union de Lille, assemblée générale du Syndicat des Transports; les non syndiqués y sont spécialement invités, ainsi que tous les charretiers, camionneurs, déménageurs et charbonniers.

Ordre du jour : 1. compte rendu des délégués de la réunion de la commission mixte; 2. nomination de trois délégués : un déménageur, un charbonnier, un camionneur; 3. contrat et barême.

Nous faisons un pressant appel près des camarades pour qu'ils viennent en très grand nombre à cette assemblée; le camarade François Louis, secrétaire subdivisionnaire de la Manche, y sera présent. Le secrétaire, H. LOBERT.

A HOUPLINES

SYNDICAT TEXTILE

La réunion du Syndicat textile est fixée à dimanche prochain, 11 juillet, à 10 heures du matin, salle de la Mairie, et non à 4 heures du soir, comme il a été annoncé.

Le Secrétaire : POTTIER Clovis.

NASH QUAD...
Stock considérable de pièces détachées
Etablissements HELVÉ
17, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine

PARTI SOCIALISTE

— **Pupilles Paul-Bert.** — Les parents des pupilles Paul-Bert sont invités au concert conférence organisé par le comité Paul-Bert, en faveur de la réorganisation du groupe de pupilles, le dimanche 11 juillet, à 3 heures et demie, chez Verniers, 28, rue Rubens.

Il est rappelé que les répétitions ont lieu tous les jeudis, de 7 à 8 heures du soir et le dimanche, de 9 à 11 heures du matin.

Le secrétaire, L. ROGGEMAN.

A MARCQ-EN-BARŒUL

Vendredi 9 juillet, à 7 heures du soir, estaminet Duhamel, 70, rue Jean-Jaurès, réunion de la commission administrative et des élus municipaux. Questions très importantes.

LE SECRETAIRE.

A HELLEMMES

JEUNESSE SOCIALISTE « AVANT-GARDE HELLEMMOISE »

Voulant donner une impulsion plus grande à notre jeunesse socialiste, nous invitons tous les camarades qui désirent être membre honoraire à verser leur obole au camarade Flécy, trésorier, rue Philippe-Lebon, ou au siège 35, rue Sadi-Carnot.

Connaissant nos buts, nous espérons que notre appel ne restera pas sans réponse.

NOTA. — Pour les camarades qui désirent nous confier leurs enfants, les adhésions sont reçues au siège 35, rue Sadi-Carnot et à la Salle de l'Idéal-Cinéma, rue Sadi-Carnot.

Le secrétaire : FERRAND Georges.

A WAVRIN

REUNION DE LA SECTION DU PARTI SOCIALISTE

Dimanche 11 juillet, réunion du Parti Socialiste, à 7 heures du soir, salle Aug. Crisal.

Ordre du jour : Compte du mois ; Fête du 14 Juillet.

Pour le 14 juillet, réunion du Parti, à 3 heures chez Archange Buchet.

MUTUALITÉ

MUTUALITE FEMININE DE L'UNION DE LILLE

Une assemblée générale extraordinaire nécessitée par les circonstances actuelles, aura lieu dimanche, 11 juillet, à 10 heures, au siège social, Coopérative l' « Union de Lille », 147, rue d'Arras.

Ordre du jour. — 1. Revision des statuts : augmentation du taux de la cotisation et du taux des secours ; secours en cas de décès ; secours exceptionnels ; secours de maternité ; section de pupilles ; 2. Approbation ; 3. Elections en vue de compléter le Conseil d'Administration.

La présidente : V. HOFMAN.

GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE

Association Républicaine des Anciens Combattants

UN BEAU CONCERT EN PERSPECTIVE

Vendredi prochain, sous les auspices de l'A. R. A. C., aura lieu, 28, rue de Fives, à 20 heures, un splendide concert dont voici le programme :

PREMIERE PARTIE. — Concert, avec le concours de Mlle Boone, du Grand Théâtre ; Mlle Picavet, 1er prix du Conservatoire ; Mlle Lerminiaux, 1er prix du Conservatoire ; M. Blamart, comique des grandes Tournées ; Max Fleury, artiste lyrique ; M. Picavet, ténor ; M. Dehette, pianiste ; Max Herbert, comique des grandes Tournées.

DEUXIEME PARTIE. — « Les Deux Sourds », comédie en un acte de M. Jules Moineaux ; « La Femme », comédie en un acte de M. Grenet-Dancourt.

Le prix des places pour cette magnifique soirée de gala est fixé à : Réservées, 3.25 — Premières, 2.25 — Secondes, 1.50. Taxe comprise.

Nul doute qu'une foule sympathique n'ira vendredi encourager l'A. R. A. C. et faire un magnifique succès aux artistes.

SOCIETE DE LIBRE-PENSÉE SOCIALISTE « LES DROITS DE L'HOMME » DE FIVES

Les membres de la commision administrative et de contrôle sont priés de se réunir au siège le 8 juillet, à 19 heures. Ordre du jour : Organisation de la fête du 15 août.

Le secrétaire : D. BONNEL.

LE PLUS SUR DES PLACEMENTS

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuez le plus rémunérateur des placements sûrs, en achetant des **BONS DE LA DEFENSE NATIONALE.**

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres :

PRIX NET DES BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1.000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,970 »	9,900 »	9,775 »	9,500 »

On trouve les **BONS DE LA DEFENSE NATIONALE** partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et chez les Notaires. 1698.

BOURSE DE LILLE

DU 7 JUILLET 1920

CHARBONNAGES	Cours préced.	Cours du Jour
Albi (action 100 t. p.)	560	560
Aniche (le 1/240 de denier)	3955	3950
Anzin (le 1/100 de denier)	12505	12605
Béthune (Bully-Grenay) (part)	11425	11425
— (cinquantième de part)	230	230
Bruay (action)	2800	2840
— (dixième)	311	307
Carvin (action 100 t. p.)	885	865
Clarence (action 250 t. p.)	540	523
Courrières (action 100 t. p.)	2340	2320
Crespin-Nord, émis. 1905, tit. verts	240	230
Douchy (action 200 t. p.)	1350	1312
Dourges	623	623
Escarpelle (action 100 t. p.)	1030	1023
Ferfay (action 125 t. p.)	1195	1195
Flines-lez-Raches (action 100 t. p.)	140	138
Gouy-Servins (action 500 t. p.)	....	....
Lens (action)	1640	1616
— (dixième)	165	165 50
Liévin (dixième)	3900	3950
— (trois centième)	145	149
Ligny-lez-Aire (action 500 t. p.)	1400	1440
Marles 30 % (part d'ingénieur)	4400	4400
— 70 % (Société Rainbeaux)	7050	7155
— 70 % (vingtième)	365	364
Meurchin (action 100 t. p.)	1845	1850
Nord d'Alais (action 200 t. p.)	105	110
Ostricourt (action 50 t. p.)	720	720
Thivencelles (Soc. ano.) act. 500 t. p.	3250	3155
Vendin-lez-Béthune (act. de jouiss.)	385	389
Vicoigne et Nœux (action)	2930	2825
— (dixième)	310	295

VALEURS PETROLIFÈRES	Cours préced.	Cours du Jour
Bordeni (action 500 t. p.)	470	....
— (part de fondateur)	720	700
Dabrowa (action 500 t. p.)	1100	1075
— (part de fondateur)	1299	....
Grabownika (action 500 t. p.)	1095	1085
— (part de fondateur)	1800	1800
Karpathes (action 100-10 remb.)	195	975
do (part de fondateur)	16100	....
Polana (action 500 t. p.)	480	....
— (part de fondateur)	535	....
Potok (action 500 t. p.)	650	625
Wankowa (action 500 t. p.)	1005	1020
— (part de fondateur)	513	500

BANQUES & VALEURS DIVERSES	Cours préced.	Cours du Jour
Crédit du Nord (action 500-125 p.)	1145	....
Aciéries de France (action 500 t. p.)	900	862
Chantiers de France (act. 500 t. p.)	749	....
Denain et Anzin (action 500 t. p.)	2050	2080
Etablissements Arbel (act. 500 t. p.)	1185	1100
Fives-Lille (action 500 t. p.)	1840	1840
Sénelle-Maubeuge (act. 500 t. p.)	2260	....
Lille-Bonnières (act. ord. 500 t. p.)	2500	....
Margarineries Béthune (act. 100 t. p.)	245	....
Etabliss. Kuhlmann (act. 250 t. p.)	1050	1065
La Lucette (action 100 t. p.)	300	....
Soc. Ind. de Verrerie (act. 500 t. p.)	1100	....
Cie Ind. de Matl de tr. (act. 500 t.p.) (nos 22001 à 40.000)	657	600

Apprenez [illegible] COMPTABILITÉ en vous adressant aux Etablissements JAMET-BUFFEREAU 78 bis, Boulevard de la Liberté, LILLE

Le gérant : Emile GEST
Imprimerie du Réveil du Nord

Dépôt régional : M. DIGNOIRE, 2, rue de Thionville, LILLE.